

## Morts au travail en 2023 : une situation inacceptable

À la fin de l'année 2023, la branche AT-MP (accident du travail – maladie pro) a publié son rapport annuel sur la sinistralité, qui a soulevé de vives préoccupations. Bien qu'une légère diminution du nombre total d'accidents soit observée, passant de 934 505 en 2022 à 913 575 en 2023, leur gravité a fortement augmenté.

Les accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles ont conduit à un total de 76,6 millions de jours d'incapacité temporaire en 2023, contre 72 millions en 2022. Les données révèlent une hausse inquiétante des accidents de trajet (+5,1 %) et des maladies professionnelles (+7,1 %). Dans le secteur de la métallurgie, où les conditions de travail demeurent encore pénibles et où les travailleurs sont particulièrement exposés aux risques, cette tendance est alarmante.

Le nombre de morts au travail glace le sang : on en dénombre pas moins de 3 chaque jour en moyenne ! En 2023, 759 travailleurs ont perdu la vie suite à des accidents du travail, à cela s'ajoutent les 332 décès d'accidents de trajet puis 196 décès liés à des maladies professionnelles, pour un sinistre total de 1 287 morts. Ce bilan, particulièrement tragique dans les secteurs industriels comme la métallurgie, nécessite une prise de conscience collective et une action immédiate pour protéger la vie des travailleurs.

Dans ce contexte dramatique, FO Métaux poursuit son engagement pour la santé et la sécurité des travailleurs, en réaffirmant la nécessité de moyens adaptés et d'un retour des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), indispensables pour garantir des conditions de travail sûres et dignes.

FO milite également pour la mise en œuvre effective de l'accord autonome santé et sécurité signé dans la métallurgie, qui vise à améliorer la prévention des risques, notamment par la création de l'instance paritaire QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail). Suite au 1<sup>er</sup> colloque paritaire portant sur QVCT, il faut privilégier ces moments de dialogue essentiels et regarder en face la réalité qu'illustrent ces chiffres !

Le travail ne doit plus être une source de souffrance et de mort ! FO Métaux continue de revendiquer une prise en charge réelle de la question de la santé et de la sécurité au travail. Cette question ne doit plus être reléguée au second plan, car c'est la vie des travailleurs qui est en jeu !

**ON NE VA PAS AU TRAVAIL POUR SE FAIRE MAL.**

Paris, le 15 janvier 2025

### **Contacts :**

Géraldine NIVON, Secrétaire fédérale en charge de la Santé Sécurité : 06.67.12.73.28.